

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABBRÉVIATIONS.....6

RÉSUMÉ.....7

INTRODUCTION.....8

I. LA NOTION DE CONFLIT ARMÉ EN DIH10

A- La notion de conflit armé en DIH : une situation objective qui ne devrait pas être tributaire de la volonté des États ?.....11

B- Les troubles intérieurs et les tensions internes : situations exclues du champ d’application du DIH.....12

C. Les conflits armés non internationaux de basse intensité.....14

 1. Champ d’application de l’article 3 commun.....15

 2. Le conflit armé: une notion à la recherche d’une définition en droit international.....16

D. Les conflits armés non internationaux de haute intensité.....17

 1. Champ d’application du PA II.....18

 1.1 Le commandement responsable.....19

 1.2 La capacité de mener des opérations militaire continues et concertées et d’appliquer le DIH.....19

 1.3 Le contrôle territorial.....20

 2. L’intensité des hostilités : un critère subjectif?.....20

 3. Les interprétations jurisprudentielles de l’article 1 du PA II.....21

 4. La dichotomie entre les conflits armés est elle- dépassée?.....21

 5. Le PA II : beaucoup de bruit pour rien?.....22

II. LA NOTION DE CONFLIT ARMÉ TEL QU’INTERPRÉTÉE PAR LE TPIY.....22

A. L’intensité des hostilités.....24

B. L'organisation des parties26

- 1. La structure de commandement.....28
- 2. Capacité du groupe armé à mener des opérations28
- 3. Logistique.....29
- 4. Discipline et capacité mettre en œuvre les obligations de l'article 3 commun.....29
- 5. Capacité du groupe armé à parler d'une seule voix.....29

C. La jurisprudence du TPIY: une contribution majeure au développement de la définition de la notion de conflit armé.....30

III. LA QUALIFICATION DE LA VIOLENCE LIÉE À L'INSURRECTION CRIMINELLE AU MEXIQUE AU REGARD DU DIH.....31

A. Les conflits armés internationaux.....33

B. Les conflits armés non internationaux.....34

- 1. L'intensité des hostilités.....34
- 2. L'organisation des parties38
 - 2.1 Application aux cartels mexicains des facteurs dégagés par le TPIY au regard de l'organisation de partie.....40
 - 2.1.1 La structure de commandement.....41
 - 2.1.2 Capacité du groupe armé à mener des opérations42
 - 2.1.3 Logistique.....45
 - 2.1.4 Discipline et capacité mettre en œuvre les obligations de l'article 3 commun...48
 - 2.1.5 Capacité du groupe armé à parler d'une seule voix.....49

C. Un conflit armé au Mexique?.....51

IV. LES INSURRECTIONS CRIMINELLES ET LE DIH.....51

A. La motivation des groupes armés : un facteur à évaluer dans la détermination du conflit armé?.....51

B. La pratique des États confrontée à la qualification des situations d'insurrections criminelles...54

C. La capacité d'appliquer le DIH : un élément obligatoire pour l'application du DIH aux situations d'insurrection criminelle?.....54

D. Les conventions internationales applicables aux groupes criminels organisés, une forme de *lex specialis*?.....58

E. L’application du DIH aux situations d’insurrection criminelle : une application opportune?....59

 1. Conséquence pour les populations civiles et les humanitaires59

 2. Conséquences pour les groupes armés.....61

 3. Conséquences pour les États.....62

 3.1 Contrôler l’usage de la force quand les paradigmes du DIDH et du DIH s’appliquent dans un même espace.....64

 3.1.1 Les règles d’engagement.....65

 3.1.2 La formation des militaires employés à combattre les insurrections criminelles.....66

V. FAUT-IL CRÉER DE NOUVELLES RÈGLES POUR RÉGIR LES INSURRECTIONS CRIMINELLES?.....66

 A. Le droit à la vie sous l’angle du paradigme du *law enforcement*.....67

 B. Développements récents concernant le droit à la vie à la CEDH analysés sous l’angle du *law enforcement* lors de situations de conflits armés.....70

 C. Le DIDH un cadre légal adéquat lors d’insurrection criminelle?.....73

CONCLUSION.....74

ANNEXE : MATRICE DU NIVEAU D’HOSTILITÉ ET D’ORGANISATION DES GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUE77

BIBLIOGRAPHIE78